

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des porteurs de projet, le **Conseil général des Landes** organise une journée d'information professionnelle sur les différents programmes européens.

Depuis cette année, l'Union européenne est entrée dans un nouveau programme d'action 2014-2020. Ses principaux objectifs : l'éducation, l'innovation, l'investissement dans la personne et le soutien au secteur culturel.

Entreprendre les démarches pour proposer à la Commission européenne de soutenir son projet peut sembler hors de portée des acteurs du territoire du fait de la complexité des programmes, des montages de partenariats et des rouages administratifs. De nombreuses structures d'appui et d'information existent pour guider et aider les futurs porteurs de projet.

L'objectif de cette journée est de permettre aux participants de se doter de premiers outils de compréhension des enjeux européens, d'aborder le fonctionnement des différents programmes proposés par l'Europe (FEDER, FSE, Europe Créative...) et d'identifier les différents acteurs pouvant les accompagner.

Cette journée de formation est gratuite.  
Merci de confirmer votre présence  
à [marie-claire.bendejacq@cg40.fr](mailto:marie-claire.bendejacq@cg40.fr)

Conseil général des Landes  
Direction de la culture et du patrimoine  
23 rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél : 05 58 46 46 48  
Mél. : [culture@cg40.fr](mailto:culture@cg40.fr)  
[landes.org](http://landes.org)



Les Landes, le Département

Fotolia © Julien Eichinger - Concept/imp CG40 - 10/2014 IMPRIM'VERT®

Jeudi 6 novembre 2014  
Hôtel du Département  
Mont-de-Marsan

# Journée d'information sur les programmes européens



# Programme de la journée

9h30

Accueil des participants

10h

Ouverture de la journée par **Monsieur Robert Cabé**, Vice-Président du Conseil général des Landes

10h15 > 11h

## Les enjeux européens

Fabienne Pourtein, chargée des partenariats régionaux au Relais Culture Europe

Le Relais Culture Europe est une structure d'appui et d'information aux acteurs culturels et créatifs souhaitant initier ou renforcer leur démarche européenne. Cette première intervention présentera la posture globale de l'Europe dans le contexte économique actuel.

Le Relais Culture Europe est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication.

11h > 12h30

## Les programmes européens : FEDER, FSE, FEADER

Avec les interventions des techniciens du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général des Landes et les témoignages de porteurs de projets landais

Les collectivités territoriales sont de véritables acteurs et des soutiens pour les porteurs de projets européens. Elles participent pleinement à la traduction des fonds européens en projets concrets. A ce titre, elles sont le premier relais d'information sur l'Union européenne, notamment concernant les programmes FEDER, FSE et FEADER.

12h30 > 14h

Pause déjeuner libre

14h – 16h30

## Programmes 2014-2020 : Europe Créative et Erasmus +

Fabienne Pourtein, chargée des partenariats régionaux au Relais Culture Europe

Le programme Europe Créative est le programme cadre 2014-2020 pour le secteur culturel et créatif visant à renforcer la diversité culturelle européenne, la coopération et la mise en réseau des professionnels de la culture.

Erasmus + est le nouveau programme soutenant les projets de territoire pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

### QUELQUES DÉFINITIONS

**Fonds structurels européens** : fonds visant à permettre aux États membres de l'Union européenne d'être solidaires les uns des autres tout en restant compétitifs dans l'économie mondiale. Ils visent à réduire les inégalités de développement sur l'ensemble du territoire européen.

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

**FSE** : Fonds Social Européen. Il est le principal levier financier de l'Union européenne pour la promotion de l'emploi.

**FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. Il soutient le développement rural dans le cadre de la politique agricole commune.

**Europe Créative** est un nouveau programme de soutien au secteur culturel et créatif européen pour la période 2014-2020. Il s'articule autour de trois composantes complémentaires : culture, média et soutien financier à l'entrepreneuriat culturel.

**Erasmus +** est un nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Il vise à renforcer les compétences de tous et l'employabilité en Europe. Il a également pour objectif d'aider à la modernisation de l'éducation.

